

Via Jacobi dans la région La Côte

Chemin de Saint-Jacques de Compostelle

De Lausanne à Genève en 10 étapes

Itinéraires et cartes

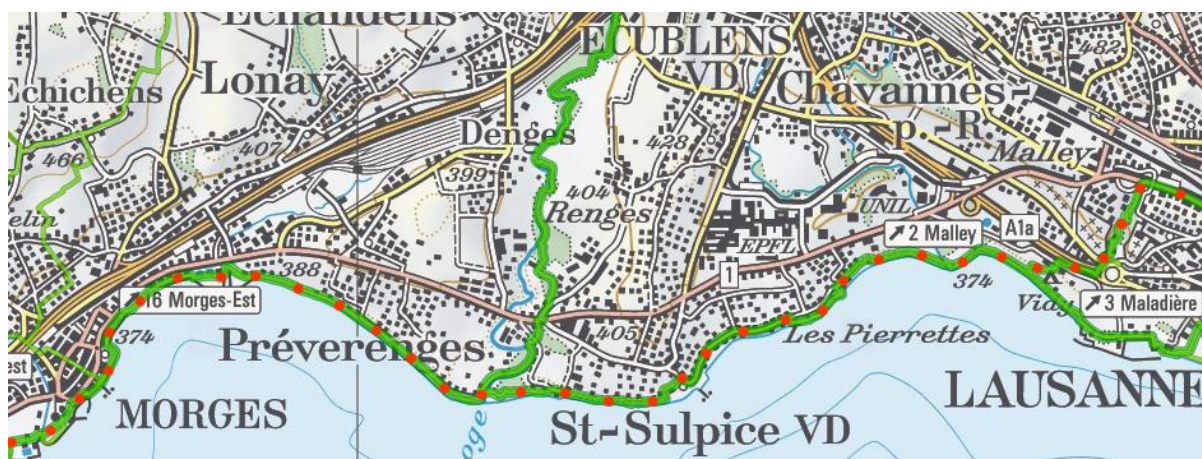


- Etape 1 : Lausanne – Morges
- Etape 2 : Morges – Saint-Prex
- Etape 3 : Saint-Prex – Allaman
- Etape 4 : Allaman – Rolle
- Etape 5 : Rolle – Gland
- Etape 6 : Gland – Nyon
- Etape 7 : Nyon – Crans-près-Céligny
- Etape 8 : Crans-près-Céligny – Founex
- Etape 9 : Founex – Versoix
- Etape 10 : Versoix – Genève



Etape 1 : Lausanne – Morges

- Depuis la cathédrale de Lausanne, contourner la bâtisse par la droite et descendre les escaliers couverts.
- Prendre sur la droite 50 mètres puis légèrement sur votre gauche pour arriver sur la rue du Pont.
- Rejoindre la montée de la rue de Saint-François en face de vous. En haut de la montée, obliquez légèrement sur votre droite sur la rue de Bourg.
- A l'intersection avec la route principale, traverser les deux passages piétons et prendre sur la droite. Vous passerez alors devant le Palace de Lausanne.
- Continuer tout droit sur la route principale, qui longe ensuite le métro m1.
- Arrivé à l'arrêt Malley du M1, emprunter la vallée de la jeunesse en direction du lac léman.
- Au niveau du grand rond-point, prendre le tunnel sous celui-ci et bifurquez immédiatement sur votre gauche.
- Prendre la route de Vidy, puis la sortie qui mène au camping.
- Descendre depuis le camping de Vidy jusqu'au bord du lac par le chemin du camping.
- Tourner à droite afin d'accéder au sentier longeant le bord du lac en direction Genève.
- Suivre le bord du lac jusqu'à Saint-Sulpice.
- Lorsque vous voyez l'ancien prieuré clunisien à Saint-Sulpice, monter la rue sur 50 mètres puis tourner à gauche pour prendre le petit chemin qui redescend au bord du lac.
- Suivre le chemin le long du lac jusqu'au château de Morges.





Etape 2 : Morges – Saint-Prex

- Passer devant le château et dirigez-vous dans le parc de l'indépendance.
- Traverser la rivière « La Morge » et continuer tout droit. Suivre la promenade du Général Guisan toujours dans la direction ouest.
- Après avoir dépassé le camping, prendre la promenade du petit bois.
- Continuer toujours tout droit et suivre le parcours Vita. Longer le Boiron jusqu'à la route cantonale et suivez la même direction pour arriver vers la voie de chemin de fer.
- Longer cette dernière sur le petit sentier jusqu'à arriver sur le chemin de Monnivert qui rejoint le chemin de Po-meiry.
- Lorsque vous êtes à l'intersection avec le chemin de Perreret, prendre à gauche sur cette dernière et emprunter ensuite l'avenue de Taillecou.
- Accéder à la rue du Pont-Levis et bifurquez sur votre gauche pour aboutir sur la rue Saint-Prothais.





Etape 3 : Saint-Prex – Allaman

- Arriver au bord du lac, quittez la route asphaltée pour atteindre le chemin situé au bord de l'eau.
- Dépasser la STEP pour récupérer la route goudronnée nommée, le chemin de Coulet.
- Arrivé à la deuxième intersection, tournez à gauche, sur le chemin des Vignes O. Continuer sur cette route jusqu'à l'intersection avec la route de Buchillon.
- Suivre la route de Buchillon, puis après avoir traversé le ruisseau la route devient, « route de Saint-Prex »
- Prendre légèrement sur votre gauche sur la Rue du Village. Puis suivre Rue Roger de Lessert
- Vers le cimetière bifurquer à droite sur la route « La Delèze ».
- A l'intersection avec la route des deux communes, prendre le petit chemin situé sur votre gauche.
Attention à bien suivre les panneaux au risque de vous perdre !
- Prendre la rue des croix blanches, puis reprendre à gauche le petit sentier.
- Traverser la rivière l'Aubonne et la longer jusqu'au chemin des Anes.





Etape 4 : Allaman – Rolle

- Depuis la route d'Allaman descendre en direction du lac (orientation sud), puis longer le bord du Léman.
- Prendre le chemin de la Pêcherie, puis traverser la route principale.
- Rejoindre la route des Chenetés à travers le vignoble.
- Arriver à Perroy, retrouver la Grand-Rue, puis tourner à gauche sur la route de la Couronnelle.
- Quitter le rond-point, à la première sortie pour arriver sur la route principale.
- Aller en direction du camping de Rolle et longer la rue Arthur Vittel.
- Prendre à gauche le chemin de la Promenade John-Berney.
- Passer devant le château de Rolle sur la promenade des Amoureux.
- Longer le bord du lac





Etape 5 : Rolle – Gland

- Suivre successivement, la rue du Port, la route de Genève 50 m et enfin, la route de Gilly.
- Au rond-point, prendre la 3^{ème} sortie puis regagner la route de Gilly.
- Sur votre gauche, rejoignez « La Dolle ». Juste après avoir passé par-dessus la Gillière, bifurquez sur votre droite à l'intersection.
- Emprunter la route numéro 1, et ensuite, continuer sur votre droite sur l'Ojounnet. Enfin, atteindre le chemin des vergers à côté des voies de chemin de fer.
- Traverser le passage sous voie par la route cantonale, au rond-point, regagner cette même avenue.
- Passer devant le château de Bursinel, puis devant le cimetière par la route du village.
- Suivre la route de Bursinel qui devient la route de l'Oche, prendre à droite, le chemin de la Rillette, puis le petit chemin situé sur la gauche.
- Traverser la Duillive et la suivre jusqu'au chemin de Montoly.





Etape 6 : Gland – Nyon

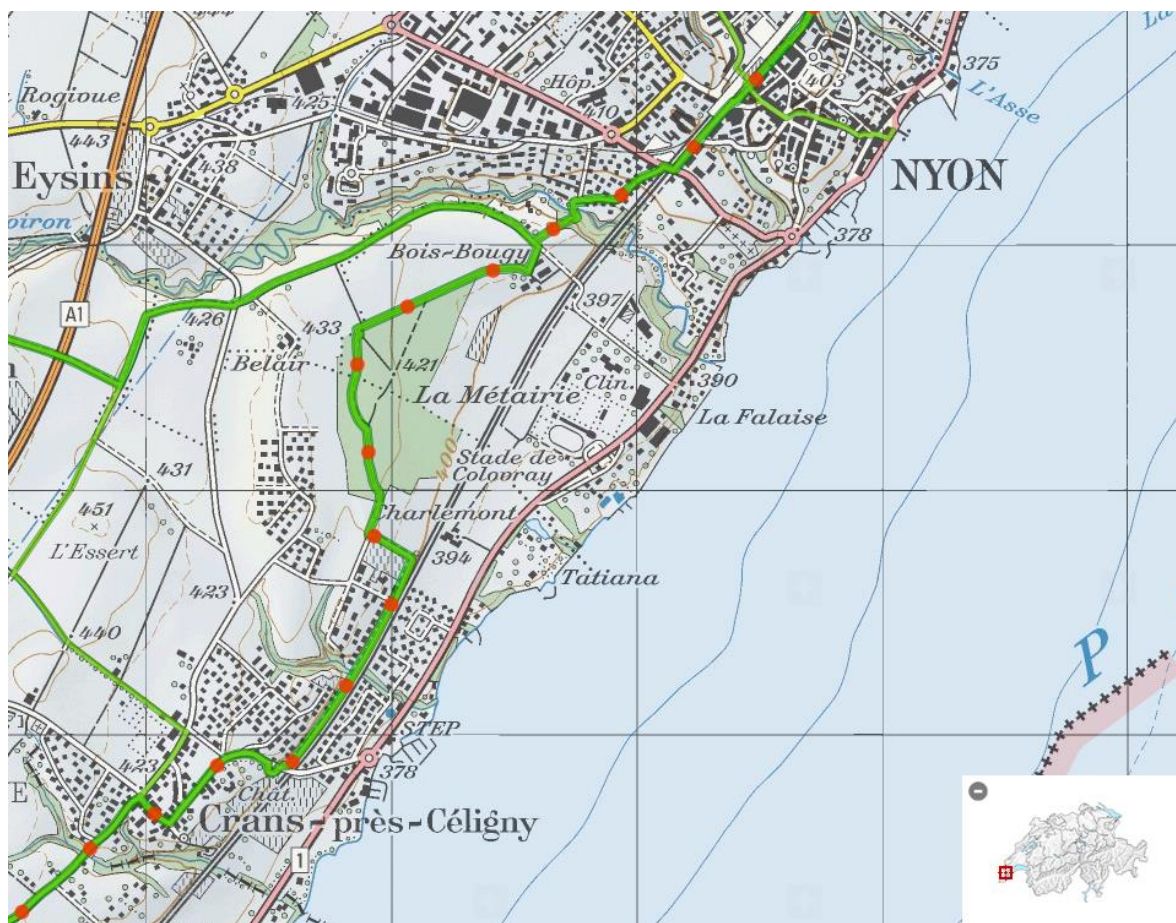
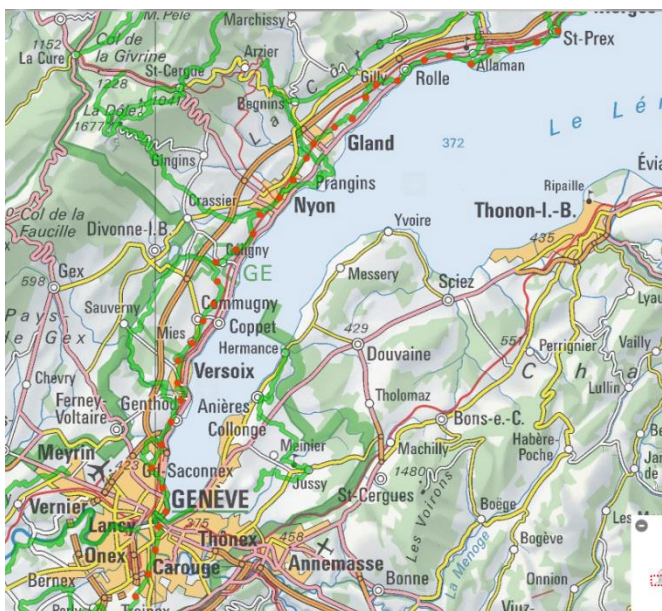
- Prendre le chemin de Montoly, puis le chemin de la Chavanne.
 - Bifurquer sur votre droite afin de rejoindre la rue du Peron.
 - Longer les voies de chemin de fer sur 100 mètres environ et, à la gare, traverser sous le passage sous voie.
 - Continuer à suivre les rails par la route de Nyon.
 - Aller toujours dans la même direction qui rejoint la route de Gland. A l'intersection, obliquer sur votre gauche afin d'accéder sur cette dernière.
 - Au rond-point prendre la route qui redescend sur le lac nommé route de l'aérodrome.
- Après 700 mètres, bifurquer à droite sur le chemin d'E mossière.
- A l'arrêt de bus « Bénex-Dessus » continuer sur la route du Curson
 - A 200 mètres, tourner légèrement à gauche afin de rejoindre le chemin des Morettes (celui-ci devient, quelques mètres plus loin, le sentier des Morettes).
 - Ensuite prendre successivement : La route du Bénex (100m), puis la rue de La Place, La rue des Alpes et enfin, Le chemin de Trembley.
 - A la fin du chemin du Trembley accéder au sentier situé à côté des voies de chemin de fer. C'est par ce chemin que vous arrivez à la gare de Nyon.





Etape 7 : Nyon – Crans-près-Céligny

- Depuis la gare de Nyon, suivre les voies de chemin de fer direction Genève jusqu'au deuxième carrefour de l'Avenue Reverdil
- Traverser le pont sur la droite et prendre à gauche le Chemin du Lignolet
- Traverser la rivière le Boiron et continuer sur le sentier du Boiron, jusqu'à la forêt Bois-Bougy
- Contourner la forêt par le Nord
- Rejoindre le centre du village de Crans-près-Céligny en longeant les voies de chemin de fer sur le Chemin des Vignes





Etape 8 : Crans-près-Céligny – Founex

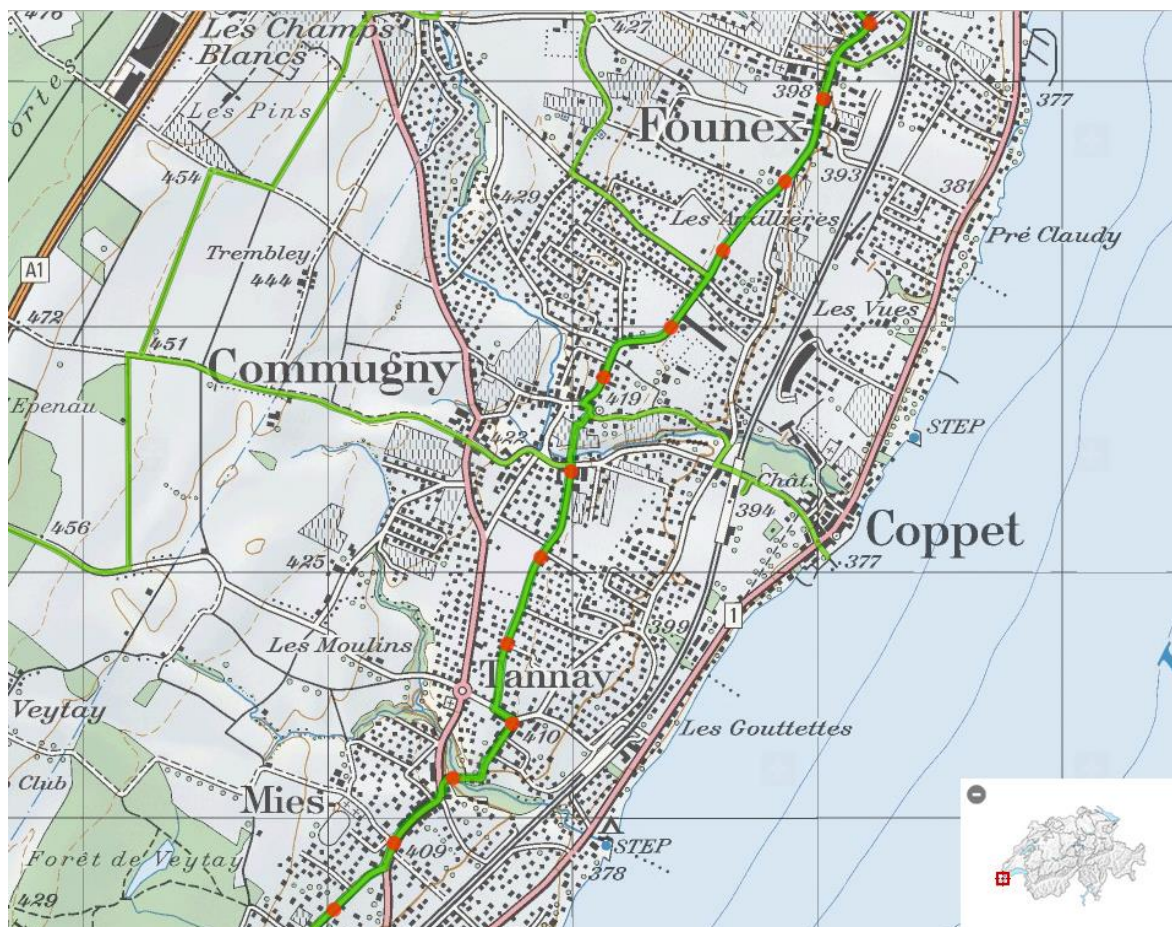
- Quitter le Chemin des Vignes et prendre sur la droite la Route de la Gare
- Continuer tout droit sur la Rue Antoine-Saladin et prendre à droite la Rue des Artisans
- Rejoindre la Route de Crans et tourner à gauche direction Genève, puis continuer tout droit jusqu'à Céligny
- Depuis le centre de Céligny, emprunter la Route des Coudres à droite direction Jura, puis tout de suite prendre à gauche le Chemin de Grand-Hutins jusqu'à Bossey
- Contourner le Château de Bossey par le Nord, puis prendre l'Avenue de Bossey direction Sud
- Longer les champs direction Genève. Rejoindre le Chemin de Pacoty jusqu'à l'entrée du village de Founex
- Depuis l'entrée de Founex, accéder au centre du village par la Grand Rue





Etape 9 : Founex – Versoix

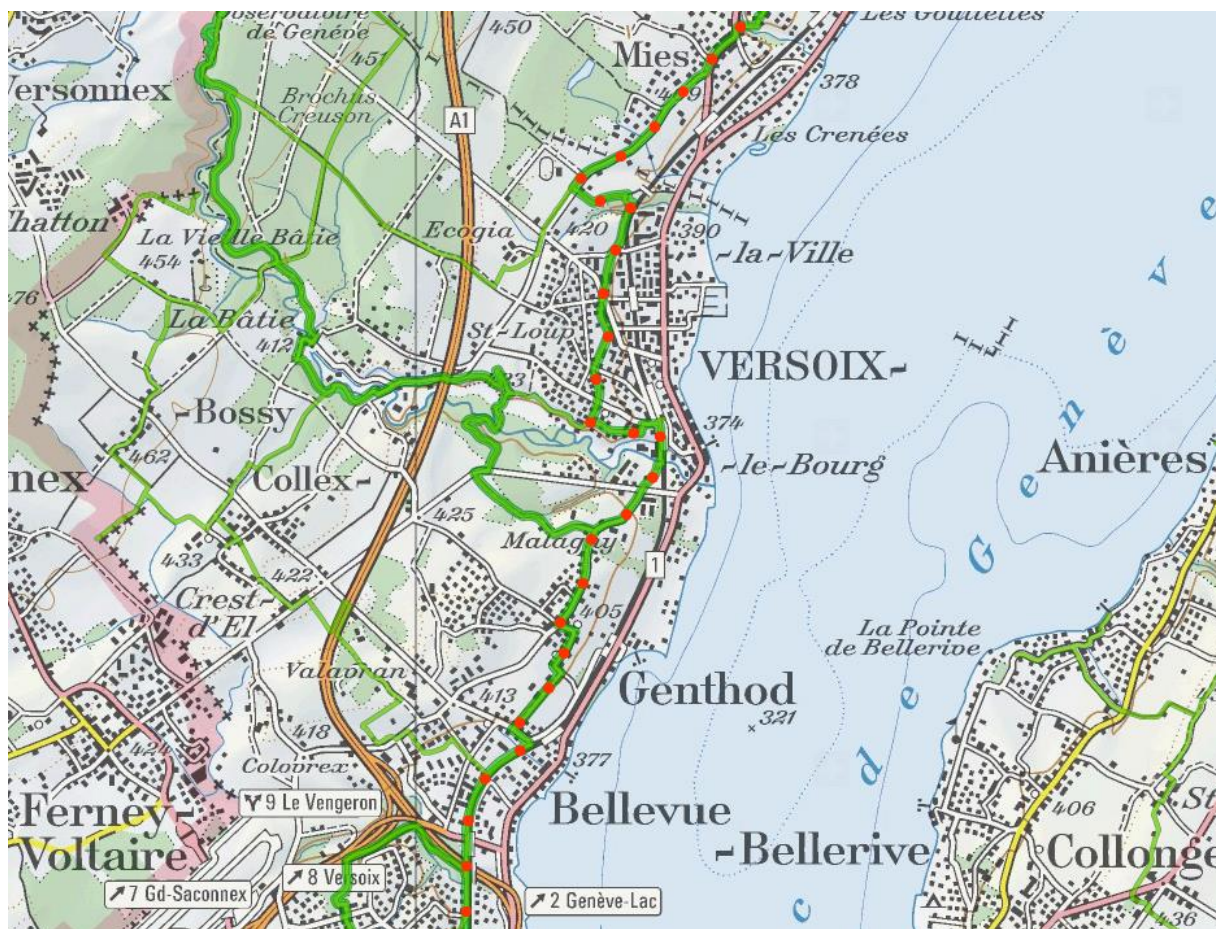
- Continuer sur la Grand Rue jusqu'à la sortie de Founex, puis continuer tout droit sur la Route du Jura.
- Après avoir passé les terrains de football Les Rojalets, continuer tout droit sur la Route de Founex. Puis, prendre la deuxième rue à gauche sur le Chemin des Murets
- Continuer tout droit sur le Chemin de la Fin pendant environ 2 km jusqu'à atteindre le village de Tannay.
- Aller jusqu'au bout du Chemin de la Fin, puis tourner à gauche sur le Chemin du Village.
- Tout de suite prendre la première rue à droite sur le Chemin des Molards et le suivre jusqu'à atteindre le village de Mies.
- Traverser Mies par la Route du Village, puis continuer direction Genève sur la Route des Pénys pendant environ 2 km jusqu'à Versoix





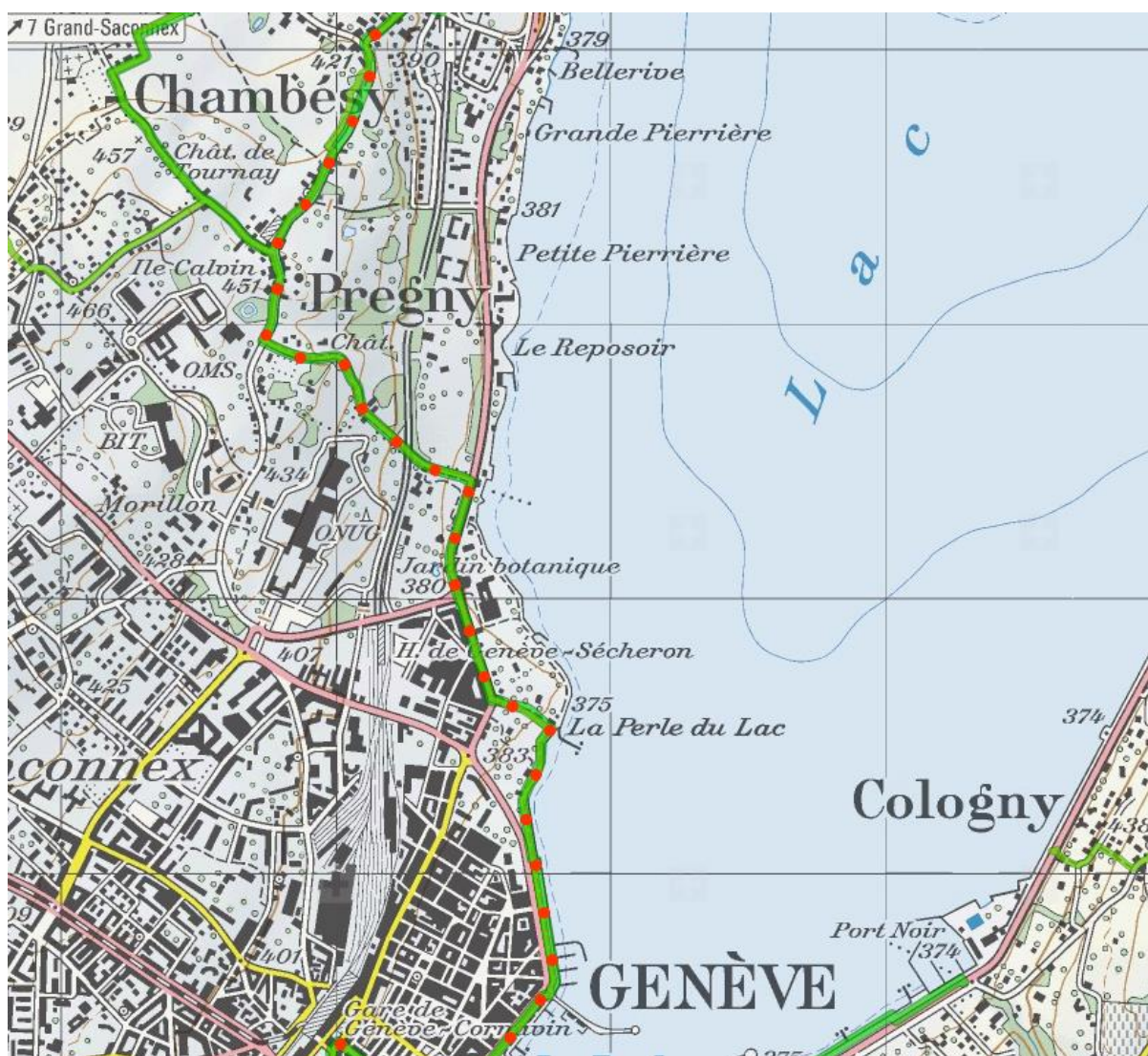
Etape 10 : Versoix – Genève

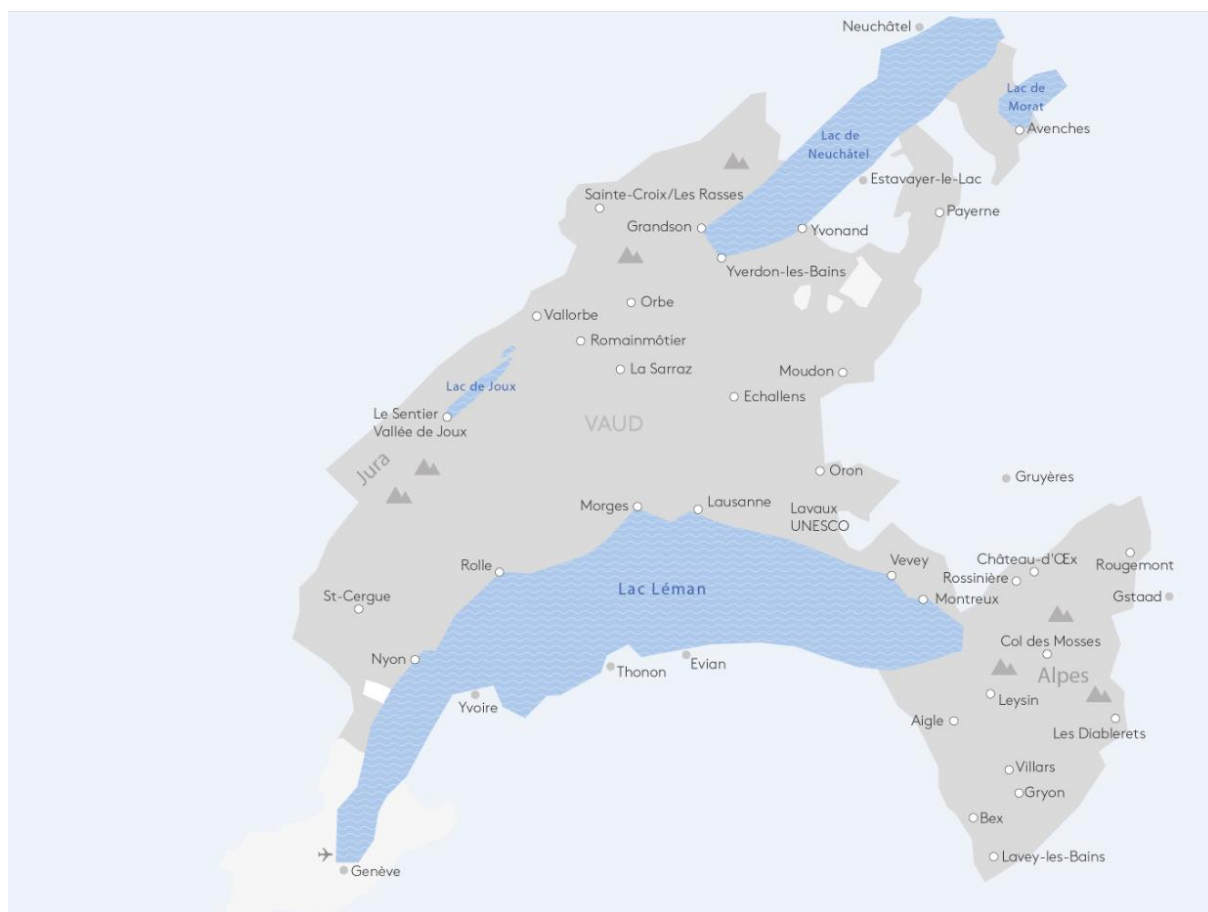
- A la hauteur du centre sportif de Versoix, tourner à gauche sur le Chemin de la Braille et continuer sur environ 300 m
- Peu avant les voies de chemin de fer, emprunter le petit sentier sur la droite longeant la rivière La Versoix sur 2 km
- Au bout du sentier, prendre à gauche la Route de Saint-Loup et descendre direction lac jusqu'aux voies de chemin de fer, puis tourner à droite et longer ces dernières.
- Emprunter le Chemin du Molard et continuer tout droit jusqu'au Chemin de Malagny direction Genève jusqu'à Genthod
- Depuis le rond-point au centre de Genthod, descendre direction lac, puis prendre la première à droite sur la Rue du Village et poursuivre tout droit sur le Chemin des Rousses
- Au bout du chemin, tourner à gauche jusqu'aux voies de chemin de fer et les longer direction Genève pendant 2 km jusqu'à l'entrée de Chambésy



- En sortant du sentier, continuer tout droit sur le Chemin de la Fontaine jusqu'au pont, puis tourner à droite sur le Chemin de Chambésy jusqu'au prochain croisement
- Continuer tout droit direction Genève sur le Chemin de Prégny pendant environ 1 km
- A la hauteur du club de tennis, tourner à gauche sur le Chemin de l'Impératrice
- Parcourir entièrement le Chemin de l'Impératrice, passer sous le pont des voies de chemin de fer pour arriver au Jardin Botanique de Genève
- Tourner à droite une fois le bord du lac atteint et continuer sur la grande route sur environ 3 km jusqu'à atteindre le Pont du Mont-Blanc de Genève

Bonne route !





Contact

Nyon Région Tourisme
Avenue Viollier 8
Case Postale 1288
CH-1260 Nyon 1
T. +41 (0)22 365 66 00
F. +41 (0)22 365 66 06
info@nrt.ch
www.nyon-tourisme.ch

Office du Tourisme de Coppet
Grand-Rue 65
Ch-1296 Coppet
T. +41 (0)22 960 87 37
info-coppet@nrt.ch
www.nyon-tourisme.ch

Morges Région Tourisme
Rue du Château 2
Case Postale 55
CH-1110 Morges
T. +41 (0)21 801 32 33
F. +41 (0)21 801 31 30
info@morges-tourisme.ch
www.morges-tourisme.ch

Rolle Tourisme
Grand-rue 1 bis
1180 Rolle
Tél. +41 (0)21 825 15 35
Fax +41 (0)21 825 11 31
tourisme@rolle.ch
<http://www.tourisme-rolle.ch>